L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

70e ANNEE (7e SÉRIE)
N° 38. — 22 Sept. 1960

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Saint Bruno. — II. Le P. Mateo. — III. Le prêtre. — IV. Autour du prochain Concile. — V. Les Jardins du Vatican. — VI. La langue du prochain Concile. — VII. Sainte Thérèse-Marguerite Redi. — VIII. Les vraies héroïnes du Carmel de Compiègne. — IX. La bioélectronique. — X. Compléments. — XI. Pèlerinage national en Irlande. — XII. A l'ombre du rideau de bambou.

I
Saint Bruno

Dans *The Month* de juillet 1960, un « Moine de Parkminster » qui ne signe pas de façon plus claire traite de *S. Bruno*. Et c'est pour nous dire d'abord que nous ne savons que peu de chose sur lui. C'est un trait essentiel de la vie cartusienne de chercher partout le silence et la solitude, jusqu'à éviter d'être connue des hommes !

C'est Guy Ier, le quatrième successeur de Bruno, à la Chartreuse, qui a écrit le premier sur lui et il l'a fait de la manière la plus succincte :

« Maître Bruno, dit-il, d'origine allemande, de la cité renommée de Cologne ; de bonne famille et de grande culture ; canoniste et maître à nul autre second, à Reims, Gaule. Il abandonna le monde et fonda puis régit durant six ans le désert de la Chartreuse. Il fut contraint par le pape Urbain, dont il avait été le professeur, de se rendre à la Curie romaine, pour conseiller et soutenir le Saint-Père dans les affaires ecclésiastiques. Incapable de supporter l'agitation et le genre de vie de la Curie et ardemment désireux de vivre dans la solitude et la paix qu'il avait quittées, il résigna son poste. Il refusa d'accepter l'archevêché de Reggio auquel il avait été nommé par ordre du pape. Il se retira alors dans un ermitage de Calabre, appelé La Torre. C'est là qu'il mourut et fut enseveli environ dix ans après avoir quitté la Chartreuse. » (Migne, *P. L.*, t. 152, 12).

Et c'est tout. On ne peut dire même si Bruno fut jamais prêtre, ni quel poste il occupa à la Curie. Rien ne serait plus malaisé que d'écrire une vie de saint Bruno, faute de documents. Ce qu'on sait seulement c'est que ses contemporains le considéraient comme un théologien hors de pair, « un docteur des docteurs ».

La Patrologie latine (CLII, 1259) contient un commentaire des psaumes qui est presque sûrement de lui et qui révèle une connaissance approfondie des psaumes et une inspiration du Saint-Esprit. Il y applique constamment les trois sens de l'Ecriture : littéral, moral et mystique ou spirituel. Pour lui, c'est ce dernier sens qui a été surtout voulu et visé par le Saint-Esprit. Tout doit donc être finalement expliqué, en procédant du sens littéral, au sens moral et de là au sens mystique. Bruno insiste sur ce point que si l'on peut faire son salut par une vie morale chrétienne, il ne peut y avoir de vie parfaite sans la contemplation. Il avait, quant à lui, choisi la vie contemplative. Le problème de faire sa part à la vie active ne se posait pas pour lui. Le moine comme il l'entend n'a pas à chercher autre chose que la perfection, au sein de son monastère, en laissant la vie active au clerc séculier et au laïque. Mais il n'a pas écrit de traité de spiritualité. C'est sa vie même qui nous indique comment il entendait la perfection.

Il était né en 1030 et il mourut en 1101. Le monachisme, à cette époque, était principalement bénédictin. Cluny avait été une réforme bénédictine, mais avec le temps Cluny s'était enrichi et relâché. Un monachisme réformé se préparait. Cela pouvait être ou par un retour à la sévérité primitive — et l'on aurait Cîteaux — ou par une extension à l'apostolat extérieur — et l'on aurait Prémontré. Quelle voie allait prendre Bruno ? Une forme de la vie érémitique renouvelée des Pères du désert. Bruno fut, si l'on peut dire, un « chef-ermite », le « modèle de ceux qui mènent la vie solitaire ». Il sacrifia les biens de ce monde et les honneurs de la carrière ecclésiastique, pour se faire moine au désert. Il connut Molesme, mais il se retira finalement dans les montagnes des Alpes, en 1084, pour y mener une vie de pénitence et de contemplation.

Tout en désirant pratiquer une vie solitaire, il n'était pas seul. Ses amis qui étaient nombreux, car il avait le don de l'amitié à un point rare, allèrent avec lui à Molesme, puis le suivirent à la Chartreuse. Là, Bruno institua un genre de vie qui tout en étant érémitique faisait une part au cénobitisme. Ces ermites sont bien des ermites, mais ils se savent encouragés, soutenus, encadrés par une communauté. C'est ainsi du reste que les Pères du désert, en Egypte et ailleurs, avaient conçu et pratiqué la vie érémitique. La vie cartusienne est la meilleure continuation de la vie érémitique primitive. Bruno sait, comme les anciens Pères du désert, que Jean Cassien nous a décrits de façon inoubliable, que le solitaire n'est jamais moins seul que quand il est seul. C'est alors, en effet, qu'il possède le plus celui qui peuple toute solitude : *Dieu !* Bruno, fidèle à la tradition érémétique, associe le silence à la contemplation, il identifie la solution à la vie contemplative. La solitude et le silence ne sont jamais négatifs, ils sont la condition de la contemplation continuelle et du souverain amour.

A son ami de Reims, Raoul le Verd, Bruno écrit, dans une des trop rares lettres qui nous restent de lui :

« Rappelez-vous le jour, mon ami, où vous et moi et Fulk..., enflammés du divin amour, avons promis et fait vœu au Saint-Esprit d'abandonner sans délai les choses fluctuantes de ce monde et de nous porter vers les choses éternelles et pour cela de prendre l'habit monastique... En somme, qu'y a-t-il de si beau, de si bienfaisant, de si normal, de si convenable à la nature humaine que d'aimer le bien ? N'est-ce pas pour cela que l'âme élue, percevant en quelque mesure la grâce incomparable, la splendeur et beauté de ce bien, se sent enflammée du feu de l'amour, et s'écrie : « Mon âme a soif du Dieu fort et vivant : quand donc irai-je et apparaîtrai-je devant la face de Dieu ? » Oh ! puissiez-vous ne pas mépriser l'avis d'un ami et ne pas faire la sourde oreille à la voix de l'Esprit de Dieu !...»

Bruno fut tout pénétré de ce saint amour. C'est par là que s'explique toute sa carrière. Quand il mourut, on fit circuler parmi les frères, selon l'usage, une lettre obituaire. On y lisait ceci :

« Bruno a mérité l'éloge sur beaucoup de points, mais sur l'un plus que sur tous les autres : son égalité d'humeur, sa parfaite sérénité en toutes choses. En tout temps, son regard était joyeux, son langage mesuré. Une force paternelle et une tendresse maternelle se rejoignaient en lui. »

Quant cet obit parvint au monastère de Notre-Dame à York, les moines y ajoutèrent cette note :

« La renommée nous a informés, même avant votre lettre, non certes de sa mort, mais de sa bonté. »

C'est que la prière simplifie l'âme. La pensée de l'homme de prière finit par se résoudre en un regard perpétuel vers Dieu. Or, Dieu, c'est avant tout la Bonté. On dit de saint Hugues de Lincoln que même dans son sommeil, il avait toujours aux lèvres ce mot du Christ : « *Amen !* » Mais Bruno, maître d'Hugues, avait pour mot habituel, en toutes circonstances : « *O Bonitas !* » *O Bonté !* C'était pour lui la définition de Dieu et il le voyait en tout. Cela même donnait la mesure de sa propre bonté.

La vocation de Bruno fut donc celle d'une vie de prière pure. Dans sa lettre apostolique *Umbratilem* de 1924, Pie XI a déclaré que Bruno avait été choisi divinement pour réformer la vie contemplative, pour lui rendre sa vigueur antique, et pour affirmer sa supériorité dans la hiérarchie des vocations divines.

« Car, dit-il, aucun état ni règle de vie plus parfait — que l'état érémitique — ne peut être proposé aux hommes pour qu'ils l'adoptent et l'embrassent si le Seigneur les y appelle. »

L'importance de S. Bruno dans l'histoire de la spiritualité chrétienne réside dans la sainteté intérieure que Dieu demande de ceux qui mènent la vie solitaire, sainteté qui découle toute entière du degré de leur union à Dieu. Bruno, comme tout solitaire authentique, se jeta dans la solitude pour y mieux trouver Dieu, pour y être plus proche du Dieu incarné, Jésus-Christ, pour être en son temps et pour tous les temps un témoin des valeurs éternelles de la vérité et de l'amour. « Soyez parfaits parce que votre Père éternel est parfait ! » Cette parole du Christ n'a été réalisée, dans toute son étendue que par le Christ lui-même. Il appartient à tous les chrétiens de la réaliser, petitement, chacun dans sa sphère et selon ses possibilités. Bruno disait que « nul ne sait ce qu'est la vie contemplative, en dehors de ceux qui l'ont vécue ». C'est pour cela qu'elle s'entoure de silence [1].

II

Le P. Mateo

Le P. Mateo Crawley-Boevey y Murga fut un ardent apôtre de l'intronisation du Sacré-Cœur, dans les familles. On ne parlait plus de lui depuis quelque temps et beaucoup le croyaient décédé. Il est mort effectivement, le mercredi 4 mai dernier, à Valparaiso du Chili, à l'âge de près de 85 ans. C'est Giovanni Mooij qui nous parle de lui dans l'édition française de l'*Osservatore romano* hebdomadaire, du 1er juillet.

Il était né à Tingo, près d'Arequipa, au Pérou, d'un père anglais et d'une mère péruvienne, le 18 novembre 1875. Vers la fin de 1884, alors que l'enfant avait 9 ans, ses parents s'installèrent à Valparaiso. Il fut mis au collège des PP. de Picpus, pour ses études, et il entra dans leur Congrégation en 1891, prononça ses vœux l'année suivante, changeant son nom d'abord en celui de Stanislas, puis en celui de Mateo. Il fut ordonné prêtre à Valparaiso le 17 décembre 1898.

Ce fut en 1906 qu'il entra dans le mode d'apostolat qui devait le rendre célèbre. Il avait, en effet, ébauché un plan de cérémonial pour la consécration des familles au Sacré-Cœur et il avait fait de premiers essais de cet apostolat. Au cours d'un voyage en Europe, il en parla au saint pape Pie X, qui l'encouragea vivement. Les cardinaux Merry del Val et Vivès, de même. Il vint alors à Paray-le-Monial et ce fut là qu'il reçut, au sanctuaire du Sacré-Cœur, la grande grâce de sa vie : une idée claire et complète de l'intronisation du Sacré-Cœur, et la résolution d'y travailler personnellement de tout son pouvoir.

De retour à Valparaiso, en 1907, il entama sa croisade, qui se limita, jusqu'à 1914, au Chili, au Pérou, à l'Uruguay et à l'Argentine. Toutefois, dès ce temps-là des centaines de lettres partirent de Valparaiso, pour créer un peu partout, dans le monde chrétien, des bureaux de diffusion de son œuvre. Il y eut tant de conversions alors que le P. Mateo pouvait écrire, dans son enthousiasme :

« Je ne crois plus aux miracles : je n'y crois pas parce que je vois !... »

En 1914, il revint en Europe. Sa parole chaude y obtint les succès les plus éclatants. On a peine à se faire une idée de l'intense activité qu'il déployait : allant jusqu'à parler quatre, voire sept ou huit heures par jour. De 1914 à 1935, il fit en France dix voyages, — six en Italie, — cinq en Espagne, — trois en Suisse, — deux en Angleterre, au Portugal, en Belgique, en Hollande, — un au Luxembourg.

[1] On aimera lire la notice consacrée à S. Bruno dans les *Vies des Saints et Bx*, t. x, « Octobre ». p. 164-175 (Letouzey, 1952) ; ou l'art. *Chartreux* du *Dict. de Spiritualité* (Beauchesne).

Le pape lui avait demandé d'apprendre l'italien. C'était au temps de Pie XI. Il ne visita pas moins de 135 diocèses, en adressant la parole surtout aux prêtres et séminaristes. Il répandait partout l'œuvre de l'Adoration nocturne. En 1930, cette œuvre comptait, en Italie, 37.000 adhérents et 57.958 en 1959. Il prit part à la fondation de l'Université du Sacré-Cœur, à Milan, car il était lié d'amitié avec le P. Agostino Gemelli, ainsi qu'avec Mgr Olgiati et Armida Barelli. Il tint de nombreuses conférences et retraites pour les dirigeantes de l'Action catholique féminine.

En 1935, il fut chargé par Pie XI d'aller prêcher la sainteté aux missionnaires en Extrême-Orient. Missionnaire des missionnaires, il se servit spécialement des retraites sacerdotales pour encourager, réconforter et sanctifier les hérauts de l'Evangile au Japon, en Corée, en Mandchourie, en Chine, à Hong-Kong, aux Philippines, en Malaisie, en Inde portugaise, en Indonésie, en Inde, à Ceylan, aux Hawaï.

En 1940, il entreprit une tournée apostolique de quatre ans aux U. S. A., puis une autre de deux ans et demi au Canada.

Ce fut alors que le Sacré-Cœur lui imposa un autre genre d'apostolat, tout différent du premier, à savoir celui de la souffrance. Il avait si souvent prêché la croix, qu'il pouvait maintenant en donner l'exemple. De 1946 à 1956, il est à l'hôpital au Canada. Il peut alors revenir à Valparaiso, en 1956, mais c'était pour continuer son douloureux Calvaire, dans la maison de sa Congrégation. Il dut subir, il y a quelques mois, l'amputation de la jambe gauche. A quelqu'un qui l'assistait avant l'opération, il dit simplement :

> « J'offre tout pour la gloire des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et pour le bien de la Congrégation ; j'accepte non seulement avec résignation, mais avec joie. »

Et ce fut dans ces dispositions qu'il vécut jusqu'au 4 mai dernier.

Son action avait maintes fois recueilli les chaleureuses approbations du Saint-Siège : outre celle de S. Pie X, lettre autographe *Libenter tuis* de Benoît XV, le 27 avril 1915, lettre de Pie XI, pour le 25e anniversaire de son sacerdoce, lettre de Pie XII, pour le 50e anniversaire, le 11 juillet 1948.

Des millions de personnes ont entendu sa parole. Il parlait en espagnol, français, italien, portugais, anglais et latin. Il mobilisa en faveur de l'intronisation du Sacré-Cœur toutes les forces spirituelles : la prière, la souffrance, les communions, l'activité des enfants, des malades, des Instituts religieux. Des millions de famille, à sa voix ou par son influence, directe ou indirecte, ont pratiqué l'intronisation, en plaçant l'image du Christ à leur foyer, à la place d'honneur, en promettant de vivre leur vie familiale, sous son regard et en communion avec lui. Les plus généreux se sont adonnés à l'Adoration nocturne, dans un esprit de réparation. d'amour et d'apostolat. Fondée en 1927, l'œuvre de « l'Adoration nocturne à la maison », compte actuellement dans le monde de 700 à 800.000 adhérents. Il y a eu aussi des consécrations de peuples entiers au Sacré-Cœur, comme celle de l'Espagne, par Alphonse XIII, en 1919. Le P. Mateo a écrit un livre : *Jésus, Roi d'Amour*, qui a été publié en 14 langues. Il y a encore de lui : *Vingt Heures saintes*, en dix langues au complet et en six autres, sous texte réduit, et enfin *L'Heure sainte pour les Adorateurs nocturnes*, en dix-huit langues.

Tout cela permet de donner au P. Mateo le titre d' « *Apôtre mondial du Sacré-Cœur* ».

III

Le prêtre

La Revue des Deux-Mondes publie depuis le 15 juin une série d'articles sur *Les Elites françaises*. Dans son numéro du 15 juillet, elle parle du *Prêtre*, par la plume de Mgr Renard, évêque de Versailles.

Il est frappant, avant tout, de constater qu'il y a bien longtemps que le prêtre est entré dans notre littérature. Il y était dans les fabliaux, avec une pointe anticléricale mais intelligente. Il est devenu, de nos jours, un personnage important de roman et de théâtre. Il est même l'un des thèmes majeurs du cinéma contemporain :

> « Les foules sont attirées par cet homme vêtu de noir, énigmatique, gênant par sa seule présence, si aisément évocateur d'un autre monde, de l'exigence morale, de l'appel au dépassement. »

Qu'on se souvienne des films récents : *Don Camillo, Monsieur Vincent, La Puissance et la Gloire, Les clés du Royaume, Dieu a besoin des Hommes, Le Défroqué, Le journal d'un Curé de campagne*, etc.

Mais ce n'est pas dans la littérature que le prêtre joue son rôle principal, c'est dans la vie du pays. Mgr Renard a ici une très belle page, pour dire ce que le peuple de France aime en ses prêtres.

> « ...le prêtre se démène pour l'éducation des enfants et des jeunes, il est un des rares hommes, dans une civilisation efficiente, à porter intérêt aux malades et aux vieillards ; il prescrit l'amour du prochain et il rappelle les devoirs de justice ; il a choisi le célibat, et il enseigne la fidélité conjugale ; il vit pauvrement, et il agit avec désintéressement ; il est au service de tous les hommes, mais il parle au nom de Dieu ; il est attentif aux problèmes parfois tragiques de la durée terrestre, mais c'est pour annoncer le Christ et un monde qui, au-delà de la mort, ne finit pas. »

Ce que le prêtre reconnaît volontiers c'est que sa vie est un paradoxe, en ce sens qu'il connaît toutes les faiblesses humaines et qu'il est cependant, par son ordination, l'homme de Dieu.

On appelle les prêtres, souvent, avec une nuance de pitié et parfois d'hostilité, « les curés ». En fait, on distingue les « séculiers » ou « diocésains » et les « réguliers ». Le mot de curé ne convient qu'à celui qui a une « cure », une « paroisse ». Actuellement, il y a environ 40.000 prêtres en France, pour 44 millions d'habitants, ce qui donne une proportion un peu inférieure à celle de la Belgique et de l'Espagne, mais égale à celle de l'Italie et supérieure à celle de l'Allemagne et du Portugal, très supérieure à celle de l'Afrique et de l'Amérique latine. Toutefois les prêtres ne sont pas répartis uniformément. En Lozère, un prêtre pour 300 habitants, dans la Seine et la Seine-et-Oise, un pour 2.500. Nos prêtres ruraux desservent souvent de 4 à 7 paroisses. Avec leur 2 CV, « voi-

ture cléricale par excellence », ils sont toujours par les routes.

Le prêtre français est souvent réduit à la pauvreté, parfois presque à la misère.

« Les braves gens qui aiment bien leur curé ne sont point toujours assez soucieux de son pain quotidien... »

La plupart de nos prêtres sont ce qu'on nomme des « économiquement faibles », car beaucoup d'entre eux ne peuvent point compter sur 25.000 francs par mois ! Mais c'est à tous qu'on peut redire le mot du Vicaire général qui envoya Jean-Marie Vianney à Ars :

« Il n'y a pas beaucoup d'amour de Dieu dans cette paroisse ; vous en mettrez !... »

Hélas ! à voir le comportement des personnes et des foules, on pourrait conclure :

« dans la vie de nombreux Français et Françaises, tout se passe comme s'ils n'avaient guère de Foi au Dieu de Jésus-Christ et à l'Eglise, communauté de Salut. »

En fait, en y comprenant les enfants, il n'y a que 30 % des Français qui assistent à la messe du dimanche, « les autres, pour la plupart, ont été baptisés, mais sont happés, — parfois même au lendemain de leur communion solennelle — par une civilisation matérialisée, voire aphrodisiaque. »

Sans doute, il existe en France quelques provinces privilégiées : Flandre, Bretagne, Vendée, Pays basque, Rouergue, Savoie, Alsace. Mais dans de vastes zones sociologiques, surtout dans le milieu ouvrier qui ne pratique pas à 2 % le dimanche, la foi est mise en sommeil. C'est contre ce mal surtout qu'a été créé le vaste mouvement de l'Action catholique, dont le but est d'associer le laïc catholique à l'apostolat du prêtre. C'est aussi l'intention qui a présidé à l'institution, en 1928, de la J.O.C. par un jeune vicaire de Clichy.

On sait ce que fut, à une date récente, le mouvement, si généreux dans son principe et si décevant dans ses résultats apparents, des Prêtres-Ouvriers. Mais il ne faut pas croire que l'Eglise a renoncé pour autant à l'apostolat ouvrier ! Ce serait impensable. Les Petits Frères de Jésus, les Frères du P. Lœw, le Prado de Lyon, et bien d'autres formations en cours d'action ou en préparation répondent à l'urgence de ce besoin.

« La présence sacerdotale aux hommes d'aujourd'hui, par l'éducation des militants ou par l'apostolat direct, a été l'effort le plus marquant, le plus connu du clergé de France, en ces dernières décades. »

Le clergé de France s'est attaché à rénover la vie liturgique, à regrouper les fidèles autour de l'Eucharistie et de la messe, à inspirer à tous ce qu'on appelle « le culte communautaire ». On peut faire une observation analogue en ce qui concerne l'enseignement catéchistique: les plus grands efforts d'adaptation ont été faits en ces récentes décades pour rendre cet enseignement plus pénétrant, plus actuel, plus efficace.

Les problèmes qui se posent aux prêtres de chez nous sont donc essentiellement de trois ordres : *l'action apostolique*, ce que nous appelons l'Action catholique, — *le culte communautaire* — *l'enseignement catéchistique*. On conçoit qu'en présence d'une tâche aussi gigantesque que celle de rendre la foi à notre siècle matérialisé, ce qui est le plus nécessaire aux prêtres, c'est d'une part la sainteté, d'autre part le nombre suffisant. Notre courbe française démographique est ascendante. Il faut que la courbe des vocations sacerdotales le soit pareillement. Toute paroisse chrétienne se doit d'assurer la relève. C'est à la relève sacerdotale qu'on pourra mesurer la qualité du christianisme d'une paroisse.

En terminant, Mgr Renard donne l'une des raisons majeures pour lesquelles nous tenons tant à l'enseignement libre, et sans doute aussi, ajouterons-nous l'une des raisons pour lesquelles le démon est si hostile à cet enseignement : c'est que, compte tenu des effectifs de notre enseignement libre par rapport à ceux de l'enseignement public, 92 % des vocations sacerdotales viennent de l'enseignement libre. Sans doute, sur 1000 élèves de l'enseignement public, il y en a 4,1 qui entrent au Séminaire, contre 16,5 sur 100 des élèves de l'école libre ; mais comme l'enseignement laïque a les 4/5e de la population primaire scolaire, son pourcentage dans les vocations tombe à 8 % contre 92 % à l'école libre. C'est là un aspect de la question qui ne peut être perdu de vue.

Il faut des prêtres à l'Eglise de Dieu. Le Christ veut des apôtres. Le monde a besoin du Christ et de son Evangile. De là découle la nécessité du prêtre dans le monde moderne. C'est l'avenir du monde qui est en jeu. Et c'est, évidemment, ce genre de questions qui sera au centre des délibérations du prochain Concile.

IV

Autour du prochain Concile

Sous le titre (en italien) : « *Le Concile œcuménique aux portes* », dans la revue *Orizzonti* du 10 juillet, Rosario F. Esposito rapporte son interview auprès de Mgr Hubert Jedin, professeur à l'Université de Bonn, le grand spécialiste actuel de l'histoire des Conciles. Mgr Jedin habite à Bonn une villa située au Venusberg, colline toute proche de Bonn. Né en 1900 près de Breslau et ordonné prêtre en 1924, il travailla durant 17 ans à Rome, plongé habituellement dans les manuscrits et les livres rares de la Vaticane, Même depuis qu'il est devenu professeur à Bonn ses visites à Rome sont fréquentes et prolongées. On lui doit une *Histoire des Conciles*, une *Petite Histoire des Conciles*, qui en est l'abrégé, et surtout une *Histoire du Concile de Trente* qui comprend déjà trois tomes et n'est pas terminée [2].

Rosario Esposito a donc voulu savoir ce qu'il pensait du prochain concile annoncé si soudainement par Jean XXIII, le 25 janvier 1959, au cours d'une visite à la Basilique de St-Paul. Cette interview a eu lieu toutefois avant la récente publication du *Motu proprio* instituant les commissions cardinalices et les secrétariats, qui font passer le concile de la phase anté-préparatoire à la phase préparatoire.

[2] Ces ouvrages sont publiés chez Herder, simultanément à Fribourg-en-Brisgau, Rome, New-York, Barcelone.

1re Q. — Peut-on dire qu'il y eût dans l'Eglise une attente confuse du concile ? A-t-il été annoncé ou suggéré par des écrivains, théologiens ou dignitaires ecclésiastiques ? Vous y attendiez-vous, vous-même ?

R. — Pas le moins du monde. Rien ne laissait prévoir le concile œcuménique. Pour moi, personnellement ce fut une très agréable surprise. Beaucoup de personnes se figuraient, par erreur, qu'après le Concile du Vatican, il ne pouvait plus y en avoir d'autre. Le juriste protestant Hinschius, auteur du fameux « *Droit ecclésiastique* » en 5 volumes, très apprécié du cardinal Gasparri, a écrit, en 1883, qu'après le Concile du Vatican on n'en verrait plus d'autre. Beaucoup de catholiques partageaient cette conviction. Le pape Jean XXIII par son initiative a apporté à l'Eglise la plus heureuse surprise qu'elle pût espérer.

2e Q. — Quel sera le nom du prochain Concile et son numéro d'ordre ? Peut-on le considérer comme la simple continuation du Concile du Vatican ?

R. — Il est exact historiquement que le Concile du Vatican n'a jamais été clos officiellement. Mais on ne peut dire pour autant que le prochain Concile en sera la simple réouverture. Il faudra attendre la Bulle d'indiction pour le savoir. Quant au numéro d'ordre du Concile, si on l'appelle Vatican II, il sera le 21e Concile œcuménique.

3e Q. — Quelles raisons ont pu conduire le pape à convoquer un Concile ? Existe-t-il des déclarations officielles sur ce point ?

R. — Jusqu'ici nous ne savons rien d'officiel en dehors des paroles prononcées par Jean XXIII à St-Paul-hors-les-Murs. Je ne puis donc rien dire de fondé sur les motifs qui l'ont déterminé. Mais comme on sait qu'il a beaucoup résidé en Orient, il semble que les problèmes concernant la réunion des Eglises ne sauraient y être étrangers. Pourtant je ne conclurais pas de là que nous serons en face d'un concile unioniste, mais plutôt en face d'un concile directement tourné vers les problèmes internes et indirectement vers ceux de la réunion des Eglises. Sûrement ces problèmes touchent vivement le cœur de Jean XXIII.

4e Q. — En plusieurs des Conciles célébrés depuis le schisme oriental, il a manqué des représentants orientaux. Ce fait s'oppose-t-il à ce que ces Conciles soient appelés œcuméniques ou universels ?

R. — Les dissidents orientaux n'ont assisté qu'à deux Conciles : ceux de Lyon en 1274 et de Florence en 1439. Pie IX les invita au Concile du Vatican, en 1870, mais les prélats responsables repoussèrent son invitation. Les Orientaux unis assistèrent toutefois — en proportions variables — parfois importantes comme au Concile de 1870, ou seulement symboliques comme au Concile de Trente, où le patriarche Abdisu présenta sa « *Professio fidei* ». Mais dans tous les cas, ils furent invités et il y vint des évêques de toutes les parties du monde. Cela suffit pour qu'on les appelle œcuméniques, c'est-à-dire mondiaux.

5e Q. — Quelles réactions a suscité le convocation du prochain concile dans le monde protestant ?

R. — Les réactions ont été très vives. Les personnalités, les organes dirigeants du protestantisme, la presse, tous en somme ont manifesté le plus grand intérêt. La *Neue Zürcher Zeitung*, quotidien suisse connu comme protestant, lui a déjà consacré quatre articles, qu'on ne peut pas considérer comme hostiles, ce qui est significatif quand on songe que cela provient des cercles calvinistes. Le Conseil général des Eglises protestantes à Genève a adopté une attitude compréhensive. Les bénédictins de Chevetogne ont suscité un Colloque d'études sur « *Le développement de l'Ecclésiologie à travers l'histoire des Conciles* », et l'Institut Mœhler à Paderborn un autre sur le thème du Concile. Ce sont là des faits qui peuvent contribuer à orienter certains cercles protestants.

6e Q. — Le climat général chez les dissidents permet-il d'être plus optimiste que par le passé, en ce qui concerne l'Union des Eglises ?

R. — Cela n'est pas douteux. Le climat général est beaucoup plus favorable qu'il ne l'a jamais été. Les dissidents sont tous d'accord sur la nécessité de l'union des chrétiens. Ils ont fait des efforts louables pour promouvoir cette union, alors que pour des raisons très graves les catholiques se tenaient à l'écart. Du prochain Concile, ils attendent quelque chose en ce sens. Divers indices autorisent à penser que chez eux se propage la nostalgie de l'antique unité. Chez les catholiques, d'autre part, l'ancien esprit de controverse a fait place à une compréhension plus grande envers les dissidents. Un épisode du Concile du Vatican peut illustrer ce fait. Le célèbre évêque yougoslave Joseph-Georges Strossmayer, dont la verve étourdissante charma plus d'une fois le Concile, se prit à dire un jour, dans un discours, que tous les protestants ne peuvent pas être condamnés en bloc, et que beaucoup d'entre eux aiment profondément Jésus-Christ. Des clameurs s'élevèrent aussitôt et couvrirent sa voix. Il fut contraint de quitter l'ambon. Mais avec le temps, les rapprochements charitables entre les fractions chrétiennes se sont multipliés et accentués. Léon XIII n'a jamais voulu employer à l'égard des séparés le terme d'*hérétiques* ou de *schismatiques*. Il les a toujours appelés « *frères séparés* » ou « *frères dissidents* ».

7e Q. — Autant qu'on puisse le conjecturer le prochain concile sera-t-il surtout *centrifuge*, c'est-à-dire tendu vers la réunion des Eglises, ou *centripète*, c'est-à-dire préoccupé de la réforme ou restauration de l'Eglise ?

R. — On ne peut rien dire sur ce point avant la Bulle d'indiction. Elle comprendra, en effet, le programme proposé aux Pères. Le Concile de Trente, en sa Bulle de convocation, déclarait clairement les sujets proposés : 1° la question dogmatique ; 2° la réforme intérieure ; 3° la paix entre les princes chrétiens.

8e Q. — Peut-on croire que les autorités politiques essaieront de s'ingérer de quelque manière, comme il est souvent arrivé jadis, dans la marche du Concile ?

R. — De telles ingérences sont de moins en moins probables. Déjà au Concile du Vatican, les

pouvoirs civils ne furent plus invités à prendre part au Concile. Il est bien vraisemblable qu'ils ne le seront pas non plus cette fois. Les interventions directes ou indirectes à ce concile seront probablement moindres qu'elles ne le furent au Concile du Vatican. Je rappellerai qu'en mars 1870 l'Autriche et la France parurent sur le point d'intervenir pour empêcher la proclamation de la plus importante décision du Concile, celle de l'infaillibilité pontificale. Le cardinal Antonelli, Secrétaire d'Etat, demanda, un jour, audience au Souverain Pontife et lui présenta la situation diplomatique sous un jour très dramatique. Mais Pie IX répondit simplement : « Je vais de l'avant ! » Et il lui affirma qu'il ne se produirait rien du tout. L'événement lui donna raison.

V

Les Jardins du Vatican

Sous le titre prometteur : « *Un coin de l'Eden* », dans le même numéro d'*Orizzonti* que nous venons de citer, Luciano Santarelli nous parle des *Jardins du Vatican* et nous donne quelques détails qui nous ont paru inédits et trop piquants pour ne pas retenir l'attention.

L'histoire de ces Jardins est un aspect de l'histoire du palais lui-même. Lorsque le pape Nicolas III, en 1278, restaura avec magnificence le Vatican, il y adjoignit un ample jardin. Peu après, sous Boniface VIII, on constate la présence d'un herboriste pontifical, qui a le titre difficile à traduire de *simpliciarius pontificius vaticanus*, ce qui veut dire spécialiste des « simples » au service du pape au Vatican. Les « simples », on le sait, ce sont les plantes médicinales ; nos pères en faisaient grand usage. Il semble donc que le jardin du Vatican ait été le premier *jardin botanique médicinal*. Et la découverte de l'Amérique eut comme résultat d'y introduire un grand nombre de plantes rares. En 1559, Pie IV — le pape du Concile de Trente finissant, — ayant trouvé le jardin du Vatican à peu près ruiné, le restaura et lui donna un gardien chargé de répandre dans le public la connaissance des plantes. En 1566, saint Pie V compléta l'œuvre de son prédécesseur et donna la direction des jardins à un botaniste célèbre Michel Mercati (1541-1593) dont la science fut utilisée par tous les papes du temps, Sixte-Quint, Grégoire XIV, Clément VIII.

Après lui, cependant, s'ouvre une période de décadence. Sixte-Quint, en effet, avait établi sa résidence au Quirinal. Ce fut Alexandre VII, qui en 1655, non seulement rendit aux jardins du Vatican leur splendeur, mais les étendit jusqu'au Janicule, près de la fontaine de l'*Acqua Paola*. Ce fut alors le professeur Trionfetti qui dirigea les jardins et en fit une organisation comptant parmi les plus belles d'Europe. Avec l'avènement de Clément XI, en 1700, les jardins furent enrichis de diverses constructions.

Mais ce fut surtout Léon XIII qui, en raison de son emprisonnement au Vatican par suite de la prise de Rome en 1870, s'intéressa aux jardins, qu'il voulut embellir pour en faire son lieu de délassement. On peut dire, pour cette raison, que les jardins du Vatican ont commencé alors une période nouvelle de leur histoire. Chose peu connue, Léon XIII aimait et pratiquait la chasse avec le concours de son jardinier, Ansuini, qui fut alors appelé « le grand Chasseur du pape ». Les longues et magnifiques allées flanquées de haies de myrtes cachaient, près d'une orangerie, une grande volière où abondaient les faisans, les paons, les tourterelles, les coqs et poules, les canards, les perroquets. Dans une enceinte voisine se trouvaient des daims, des chevreuils, des autruches, des gazelles et des pélicans. Une bonne part des animaux exotiques avaient été envoyés à Léon XIII, en 1888, pour son jubilé sacerdotal, par le célèbre cardinal Lavigerie. Cet envoi avait provoqué au Vatican une attente anxieuse. Il pénétra par la porte della Zecca et les gardes suisses et gendarmes pontificaux se rassemblèrent pour assister à l'ouverture des énormes caisses contenant les animaux. Les autruches sortirent paisiblement, les pélicans manifestèrent par contre de la colère et de l'agitation difficile à calmer. L'un d'eux coupa d'un coup de bec la veste d'un gendarme et s'enfuit avec son trophée jusque dans la réserve royale de Castelporziano, où il fallut l'abattre d'un coup de fusil. L'oiseau fut porté au Qurinal ; quand on sut d'où il venait, il fut restitué courtoisement à son propriétaire, le pape. Mais au Vatican, on refusa de le recevoir et la superbe bête fut, dans la suite, empaillée et installée dans la résidence du roi.

De l'envoi du cardinal Lavigerie, ce que le vénérable pape avait le plus goûté, c'étaient les gazelles. Il allait tous les jours les voir, entrait dans leur cage et leur donnait à manger de sa main. Un jour, l'une d'elles, dans un saut énorme, frôla la tête du pape. Sa suite en fut effrayée, mais Léon XIII se contenta de dire en souriant : « Croyez-vous qu'une gazelle puisse faire du mal à un Lion ? » Léon XIII avait fait exécuter plusieurs constructions dans ses jardins, notamment une cabane chinoise où il s'enfermait pour dire son bréviaire, un pavillon où il prenait son café et qui a été ensuite transformé en chapelle. Les jardins du Vatican s'enrichirent encore de très belles fontaines, mais leur parure la plus belle est sans contredit ce qu'on nomme la *Casina de Pie IV*, qui sert de siège à l'Académie pontificale des Sciences et qui, construite de 1558 à 1562, est un joyau d'art.

La mort de Léon XIII marqua pour les jardins une ère de décadence. Pie X avait la nostalgie de la mer mais ne montrait que peu de goût pour les allées fleuries du jardin et il s'y rendait rarement. Benoît XV qui aimait la promenade à pied, comme Léon XIII, dut restaurer tout ce que son saint prédécesseur avait laissé à l'abandon. Tous les jours, il se faisait conduire en voiture dans les jardins, pour y prendre un peu de repos et d'exercice physique. Ses successeurs ont imité son exemple. Tous ceux qui ont séjourné au Séminaire français, en 1903, se souviennent de l'inauguration de la « Grotte de Lourdes » à laquelle ils furent conviés par Léon XIII, en signe de protestation contre la politique antireligieuse de la France à cette date. Cette Grotte de Lourdes est restée un point central dans les jardins du Vatican. C'est là que Benoît XV descendait de sa voiture. Il y était

accueilli par les jardiniers et il s'entretenait aimablement avec eux. Sous ce rapport le pape actuel lui ressemble par son goût de conversation avec les humbles.

Les jardins du Vatican n'ont pas reçu de nouveaux embellissements, mais ils continuent à être soigneusement entrenus. On y trouve des eaux vives, des cascades, des grottes, des aperçus ravissants, des feuillages rares, et c'est en ce sens qu'on peut les considérer comme un « coin de l'Eden ».

VI

La langue du prochain Concile

Nous revenons au Concile avec un article du cardinal Antonio Bacci, dans l'*Osservatore romano* (édition française du 15 juillet) sous le titre : *Quelle langue parlera-t-on au second Concile œcuménique du Vatican ? En quel latin seront rédigés les documents et les actes conciliaires ?*

La question est d'importance, et tout le monde est porté à répondre : évidemment la langue sera le latin. Mais il y a des objections. La première, c'est le fait bien connu du déclin des études latines. Et une récente circulaire de la Congrégation des Séminaires et Universités a reconnu que ce déclin s'est étendu, de manière inquiétante, jusque dans les rangs du clergé.

« Or, cette tendance au déclin pourrait s'étendre, observe le cardinal, aussi — nous espérons bien que non, — au sacrées Congrégations de la Curie Romaine, spécialement si ceux qui sont à la tête des divers *Bureaux latins* de celle-ci, ne peuvent trouver le moyen d'accroître le nombre des latinistes et surtout de les former non seulement en paroles, mais encore par leur exemple personnel. »

Ces paroles peuvent nous étonner, mais le cardinal sait de quoi il parle. Il insiste et dit qu'il faut : 1° accroître le nombre des latinistes de la Curie, et 2° leur donner une formation complète et pratique « que seuls peuvent assurer les latinistes déjà éprouvés ». Le cardinal reconnaît qu'il existe de très bons latinistes à la Curie, « mais ils ne sont pas nombreux ». Il n'admet, semble-t-il, comme tels que ceux qui éditent et rédigent la revue *Latinitas* qui fait honneur au St-Siège et qui est appréciée en Italie et à l'étranger. C'est seulement de cette époque, pense-t-il, que peuvent sortir les maîtres des Bureaux latins de la Curie.

Mais venons-en au Concile. Si le latin décline même à la Curie, où en est-on dans le reste de l'Eglise ? Nous admettrons que le latin est une langue éprouvée, précise, avec des termes techniques connus et consacrés par l'usage. Nous admettrons aussi qu'il est la langue officielle et traditionnelle de l'Eglise romaine. Mais on craint que la pratique de cette langue ne soit difficile pour un bon nombre de membres de droit du prochain Concile. On a envisagé même la possibilité de permettre à chacun de s'exprimer dans sa langue nationale, en se servant d'écouteurs pour les traductions diverses. Le latin n'est pas d'usage courant pour beaucoup d'évêques, et il n'est pas prononcé partout de même. Donc difficulté de le comprendre, pour beaucoup, au moins autant que de le parler ! Pourtant le cardinal secrétaire d'Etat, Domenico Tardini, a déclaré, le 31 octobre 1959, aux représentants de la presse mondiale :

« Au sujet de la langue qui sera parlée au cours du Concile, ce sera le latin, la langue de l'Eglise, particulièrement adaptée pour exprimer avec précision, clarté et concision, les préceptes de la doctrine et les règles de la discipline... Pour le moment, on n'envisage pas de traduction simultanée, au moyen d'écouteurs ; en effet, en matière de foi, un mot mal traduit ou avec inexactitude, pourrait donner lieu à quelque confusion. »

Il serait évidemment déplorable qu'on puisse dire de l'Eglise « latine » qu'elle abandonne sa langue traditionnelle, la langue de ses Docteurs, de ses grands théologiens, de ses Conciles antérieurs ! L'Eglise a sur ce point des traditions si belles, si fortes, si anciennes et si glorieuses qu'elle ne saurait y renoncer sans une sorte de déshonneur.

Mais de quel latin s'agit-il ? Les latinistes professionnels, quand ils parlent du « latin classique » pensent à celui de Cicéron. Evidemment le purisme cicéronien n'est pas à la portée de tout le monde. De plus, il ne suffirait pas à exprimer exactement tout le contenu chrétien. Ce qu'on nomme le « latin d'Eglise » n'est pas le latin de Cicéron. C'est celui qui est utilisé dans les documents des Sacrées Congrégations, ou encore celui des grands théologiens du passé et qu'on nomme « latin scolastique ». C'est celui qu'on parle aux cours et aux examens de la Grégorienne et des autres écoles ou athénées ecclésiastiques. Dans ces Universités ou Ecoles, on voit des milliers d'étudiants de tous les pays ; ils comprennent leurs professeurs et se comprennent entre eux, on ne voit pas pourquoi les membres du Concile n'en feraient pas autant. Au Concile de Trente, le discours d'inauguration fut prononcé par l'archevêque Ragazzoni, en un latin d'une rare élégance. Il faut espérer qu'au Concile du Vatican II, il se trouvera des orateurs aussi fins connaisseurs du latin. Rappelons qu'au Concile du Vatican I, en 1870, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, se fit remarquer par sa belle latinité et... sa mauvaise prononciation du latin !

Cependant, on ne peut espérer que tous les orateurs du prochain Concile soient des latinistes de grande classe. Un Concile n'est pas une Académie littéraire. Le latin « scolastique » est suffisant. L'Eglise ne pouvait s'enfermer dans les étroites limites du latin cicéronien, sans se condamner à des périphrases inintelligibles dans l'expression de sa foi. Pouvait-on appeler l'eucharistie « *crustulum salvificum* » et la Sainte Trinité « *triforme numen* » ? Au XVI^e^ siècle, autour des papes, on vit deux écoles sur ce point. A la tête de la première était le cardinal Bembo, grand humaniste cicéronien, qui refusait l'apport des mots chrétiens, et reprochait à son ami et rival, Giacomo Sadoleto, d'employer des termes non-cicéroniens. Justement, Sadolet était à la tête de la seconde école, celle qui ne voulait pas rejeter le trésor linguistique par lequel les classiques chrétiens avaient rajeuni et enrichi le latin des temps classiques. C'est cette seconde école qui a triomphé et c'était justice. On a connu, à la Curie romaine, sous Léon XIII et ensuite, des latinistes d'une sûreté impeccable, tels que Volpini, Nocella, Tarozzi, Angelini, Galli, etc.

Mais il est temps de s'attacher à leur donner de bons successeurs !

Quant à la prononciation du latin, au Concile, le cardinal Bacci préconise la prononciation en usage à Rome, non dans les universités italiennes, mais dans la pratique courante. En effet, dans les universités on exige la prononciation cicéronienne, très différente de la romaine. Cicéron ne prononçait pas son nom *Tchitchéro*, mais bien *Kikéro*. De même on ne disait pas *Tchésar* pour *Caesar*, mais bien *Kaësar* d'où est venu l'allemand *Kayser*. Il y eut dans le passé des variantes énormes dans la prononciation du latin. Il n'y a guère plus de 50 ans qu'en France nous le prononçons à la romaine, et encore en faisant trop souvent fi de l'accentuation [3]. Même en voulant prononcer « à la romaine », ce ne sera pas sans peine sans doute que les Pères du Concile se feront comprendre de tous. Il leur faudra une articulation particulièrement attentive et, sans doute, sera-t-il utile que les discours soient imprimés ou dactylographiés à l'avance pour qu'on puisse les suivre.

Le cardinal Bracci conclut qu'en tout cas la rédaction des *Actes* du Concile devra être soigneusement accomplie. Les Actes du Concile de Trente, ceux du Concile du Vatican I, le Catéchisme du Concile de Trente ont donné les modèles qu'il faudrait suivre dans la rédaction des Actes du prochain Concile. Les meilleures traditions furent restaurées par Léon XIII, à la Curie romaine. Il est indispensable qu'on leur reste fidèle et c'est pourquoi, dès maintenant, il faut prévoir la formation *en nombre suffisant*, et la formation *adéquate* de bons latinistes, qui seront les secrétaires et les rédacteur du Concile, dont tous les décrets devront revêtir un caractère de clarté indiscutable dans la forme comme dans le fond.

Ce sera une nouvelle victoire du latin, en tant que lien entre les peuples. Alors, dit le cardinal Bacci, se vérifiera de nouveau le mot d'Ovide, dans les *Fastes*, II, 683-684 :

Gentibus est aliis tellus data limite certo ;
Romanæ spatium est Urbis et orbis idem.

VII

Sainte Thérèse-Marguerite Redi

« Nous ne connaissons pas assez en France cette jeune carmélite à l'âme lumineuse dont le passage ici-bas fut si fugace : 22 ans ! »

C'est par ces lignes que frère Jean-Marie de la Trinité entreprend de nous faire mieux connaître *sainte Thérèse-Marguerite Redi*, dans la revue *Carmel* du 3e trimestre 1960, et sous ce titre : « *De la vie cachée à la gloire* » [4].

Anne-Marie Redi naquit à Arezzo, le 15 juillet 1747. Elle était la petite-fille du médecin et poète Francesco Redi, et la fille d'Ignazio Redi (1717-1784), qui eut sur elle une très grande influence. C'était un homme d'une profonde piété et d'une rare élévation d'esprit. Anne-Marie était sa seconde fille — sur 13 enfants — et il exerça à son égard une véritable direction spirituelle. On nous fait observer que chez les « trois Thérèses » — celle d'Avila, celle de Lisieux et celle d'Arezzo — ce sont les pères qui ont eu le plus d'influence et non les mères ! Ignazio Redi poussera énergiquement sa fille à la sainteté et alors qu'elle était au Carmel depuis deux ans, il lui écrira (le 6 mars 1766) :

« Oui, chère Fille, je désire pouvoir vous visiter souvent spirituellement ; avant de le faire, j'en demanderai la permission à Jésus et Marie, puis je m'approcherai librement du Côté du Sauveur, où je désire que vous viviez sans cesse et où sans cesse je veux vous rencontrer. »

Ce fut donc ce père qui enseigna à sa fille les premières notions de religion et de piété. Vers l'âge de cinq ans, elle commença à accomplir le commandement essentiel de l'amour souverain de Dieu. Dès le début aussi, Anne-Marie comprit cette vérité capitale, que Dieu se donne « dans le secret ». Dieu est tout, et tout doit s'effacer devant Lui. Anne-Marie en déduisit instinctivement qu'elle devait chercher Dieu dans la vie silencieuse, solitaire et cachée. Et il semble que la grâce ait été greffée, comme toujours, sur la nature : ce que ce qui était sans doute instinctif devint, avec l'éclosion de la vie intérieure, une *méthode de vie.*

Cela ne l'empêchait pas d'être attentive à tous ses devoirs. Si sa mère l'appelle, elle bondit, mais c'est pour revenir à sa chère solitude dès qu'elle a accompli son devoir. Autre trait précoce, chez elle : elle dérobe de son mieux à tous les regards ses petits actes de vertu et ses petites mortifications. Elle sait se taire, si on l'accuse à tort et même si on la corrige, sans raison. Autour d'elle, à son insu, on l'admire et on la vénère. Son cinquième frère, dans sa déposition postérieure, la décrira ainsi :

« Ayant grimpé, vu ma petitesse, les marches de la porte, de façon inattendue, je me trouvai en face de Thérèse, alors Anne. Elle était placée à main droite, assise et tricotant, les yeux baissés, et, comme je le comprends maintenant, en oraison. Elle restait ainsi absorbée en Dieu. Elle ne prit aucunement garde à moi, mais moi je m'attardais à la regarder, et en la contemplant dans cette attitude, je me disais en moi-même : « Comme on voit qu'elle est bonne ! Et il semble que ce soit une petite Madone qui habite dans cette chambre-ci ! »

Anne-Marie fut confiée aux bénédictines de Ste-Apolline, à Florence, pour y recevoir son éducation. Là, elle s'attache à ne se distinguer en rien des autres. Elle reste fidèle certes à son cher rendez-vous intérieur avec son Dieu, mais elle n'en laisse rien transparaître au dehors. Les dépositions qui concernent cette période de sa vie sont formelles :

« La petite Redi ne faisait, nous dit-on, « rien qui la fasse discerner des autres ». C'était « une enfant rangée, droite et sage, sans pourtant rien de notable » dit un autre.

Le confesseur ordinaire du monastère, l'abbé Tommaso Bertini, va même jusqu'à dire :

[3] Le premier vers des Eglogues :
Tytire, tu patulæ recubans sub tegmine fagi
se prononçait en Angleterre :
Taïtiré, tiou petioulé rekioubans sob tegméné fédjaï.

[4] Il paraît que « des graphologues ont reconnu entre son écriture et celle de S. Jean de la Croix des ressemblances, des affinités émouvantes d'âme et de sensibilité. »

« Elle était une enfant impertinente comme toutes les autres. »

Elle n'était donc pas aussi douce qu'on pourrait l'imaginer, mais au contraire vive et avec ses petits défauts, contre lesquels elle aura à lutter. Au nombre de ces défauts, on signale les deux suivants : elle répugnait à l'étude du latin, d'une part, et elle montrait une « certaine complaisance à être élégamment vêtue », d'autre part. Un brin de paresse donc et un autre brin de vanité. Mais le goût de la vie cachée n'a pas disparu quand même. Et à l'heure du choix de sa carrière, ce goût sera déterminant.

Sa vocation fut le fruit d'une inspiration particulière. En septembre 1763, une jeune fille nommée Cecilia Albergotti qu'elle connaît déjà parce qu'elle la rencontre au parloir de Sainte-Apollonie, lui annonce qu'elle entre au Carmel de Florence. Lorsqu'elle est revenue à sa chambre, Anne entend au fond d'elle-même une voix précise qui lui dit : « Je suis Thérèse de Jésus et je te veux parmi mes filles. »

Elle sent en elle une flamme inconnue. Elle va à la chapelle et se prosterne devant le St-Sacrement. Alors, le feu qui la dévore devient plus vif encore et la même voix redit :

« Je suis Thérèse de Jésus et je te dis que sous peu tu seras dans mon monastère. »

Elle entre donc au Carmel, à Florence, le 1^er^ septembre 1764, à l'âge de 17 ans. Cette vie cachée qu'elle a toujours aimée, c'est au Carmel qu'elle va s'épanouir. Dès le principe, elle paraît

« voler subitement dans la pratique de toutes les observances régulières... jusqu'à émerveiller les plus avancées... bien qu'à l'extérieur, elle veille avec constance à l'uniformité, dans son adresse à disparaître... Et cette habileté, ce soin fut toujours le but qu'elle garda fermement dans son esprit et en pratique, jusqu'à la dernière étape. »

Cachée aux yeux du monde, elle veut vivre cachée aussi aux yeux de ses sœurs. Dans la clôture, elle se fait une clôture plus étroite, pour vivre dans l'intimité de Dieu. Cela sans nuire à la régularité monastique la plus parfaite. Elle se met au service de ses compagnes et surtout des infirmes.

« Elle priait instamment le Seigneur d'éloigner d'elle toute grâce extraordinaire qui aurait pu en quelque façon attirer sur elle l'attention d'autrui. »

Elle s'applique à « couvrir avec les cendres de la sainte humilité » tous les dons naturels et surnaturels qui sont en elle. Sa vie religieuse s'écoule dans une régularité si simple et si commune qu'on aurait pu la considérer comme un fruit spontané de son tempérament.

Mais son don le plus rare fut celui de la souffrance cachée. « *Souffrir et se taire* », voilà son programme. Et elle le remplit soit par ses mortifications volontaires, soit par sa patience dans les épreuves que Dieu lui ménage : difficultés et incompréhensions, mais elle sera toujours la « sainte de la vie cachée ». En cela, cependant, son unique modèle est son divin Epoux. Elle a toujours les yeux fixés sur lui. Dans ses résolutions de 1768, alors qu'elle a 21 ans et qu'elle est depuis 4 ans au Carmel, elle écrit :

« Oui, mon Dieu, je ne veux rien d'autre : devenir une parfaite copie de Vous-même, et comme votre vie ne fut qu'une vie cachée, d'humiliation, d'amour et de sacrifice, ainsi désormais devra être la mienne ; pour ce dessein, je veux me renfermer pour toujours dans votre aimable Cœur, comme dans un désert, pour y mener en Vous, avec Vous et pour Vous, cette vie cachée d'amour et de sacrifice... Votre Cœur sera l'autel où je me consumerai... dans le feu de votre Amour !... »

On sait que la dévotion au Sacré-Cœur était alors l'objet des plus vives discussions dans l'Eglise. *Thérèse-Marguerite* — c'est le nom en religion d'Anne-Marie — a une dévotion particulière à sainte Marguerite-Marie Alacoque. Elle a lu sa vie et partage ses sentiments pour le Saint Cœur de Jésus. Elle a compris que la dévotion au Sacré-Cœur consiste à « rendre amour pour amour ». En 1767 étant au chœur, elle entend ces paroles de S. Jean : « Dieu est Charité et celle qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en elle. » Elle en pâlit d'émotion et reste plusieurs jours en de grands transports d'amour.

Cette intimité d'union au Cœur aimant de Jésus la conduit naturellement à l'intimité avec la Très Sainte Trinité. Elle joindra désormais les pratiques ascétiques les plus sévères aux pratiques liturgiques les plus lumineuses et aux contemplations les plus élevées envers la Sainte Trinité. Puis elle s'emploie à reverser sur l'Eglise l'abondance des impulsions de l'Esprit-Saint, dont elle se sent gratifiée personnellement. Sa dévotion à la Sainte Trinité se traduit par des sentiments particuliers envers chacune des trois augustes Personnes. En Dieu le Père, elle adore l'Amour créateur et donateur ; en Dieu le Fils, l'Amour incarné dans la sainte Humanité de Jésus ; en Dieu le Saint-Esprit, le saint Amour embrasant son âme !

« Toute sa vie intime, ses aspirations et ses nécessités, les orientations de son apostolat, ses supplications pour la sanctification des prêtres et la conversion des pécheurs, ses doutes, ses mobiles d'action, ses résolutions à prendre, elle remettait tout au Saint-Esprit et faisait tout passer par Lui. »

Sur tout cela, nous sommes admirablement renseignés surtout par le P. Ildefonse de Saint-Louis, qui fut son père spirituel, depuis les premiers mois de sa vie religieuse, jusqu'à sa mort. Et on peut résumer, en somme, cette vie admirable :

« *De la vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu, elle passa à l'union et à la transformation dans le Mystère caché des Trois Personnes.* »

Et cela se termina en un drame rapide. Sans bruit, sans éclat, elle est atteinte le 7 mars 1770. Le médecin, le chirurgien n'y comprennent rien et n'y peuvent rien. Vers trois heures de l'après-midi — l'heure de la mort du Christ — elle pâlit, ses forces déclinent, les religieuses accourent, le confesseur extraordinaire se hâte de lui donner l'absolution et l'extrême-onction, puis elle expire, le crucifix aux lèvres. Aussitôt commencent les prodiges : miraculeuse conservation du corps jusqu'à nos jours, coulée abondante de grâces. La petite lampe jusque-là enfouie, se met à briller. Pie XI la béatifie le 9 juin 1929 et la canonise le 19 mars 1934. C'est la plus jeune sainte du Carmel thérésien [5].

[5] Le P. Gabriel de Sainte-Marie-Madeleine a écrit en italien, en 1950, un livre sur *La Spiritualité de*

VIII

Les vraies héroïnes du Carmel de Compiègne

Une fois au Carmel, on s'en arrache malaisément. Et voici que Michèle Delignac, dans le n° 165 d'*Historia* nous donne un article intitulé : *Seize Moniales montent à l'échafaud*.

Le mardin matin, 3 août 1790, on frappe violemment à la porte du Carmel de Compiègne. La tourière ouvre le guichet et voit cinq individus à la mine arrogante. L'un d'eux lui dit :

« Nous voulons voir toutes les citoyennes de cette maison. »

La tourière court avertir la prieure, Mère Thérèse de St-Augustin, qui vient au parloir.

— « Citoyenne, nous sommes le Directoire de Compiègne. En vertu des décisions de l'Assemblée, nous avons à interroger toutes les religieuses. »

Elles sont donc appelées et le procureur-syndic leur dit d'un ton solennel :

« La loi interdit désormais les vœux, vous pouvez reprendre votre liberté et vous y êtes vivement invitées. Nous vous apportons la délivrance ! »

Stupéfaction : les sœurs, interrogées séparément ont toutes refusé « la liberté ». Les sœurs sont cependant dans le plus grand émoi et la prieure les exhorte à la paix intérieure, à la prière surtout : c'est l'heure de l'épreuve, l'heure de Dieu ! « Il faut expier les abus, les excessifs privilèges !... »

Dès le lendemain, les municipaux reviennent, avec un peloton de soldats. Cette fois, guidés par un libraire, Bertrand Quinquet, âme damnée des révolutionnaires, ils veulent entrer dans la clôture et questionner de nouveaux chaque religieuse. La prieure obéit. La clôture s'ouvre. Les religieuses apparaissent, voilées, mais un officier crie : « Que cesse cette mascarade ! » et les voiles s'abaissent. Les soldats éberlués voient apparaître de belles créatures, jeunes, fraîches, modestes et dignes, et quelques-unes avec des allures de reine. On les questionne, elles répondent avec fougue qu'elles veulent poursuivre leur vie au Carmel. Les municipaux se disent écœurés de ce « fanatisme » — un mot à retenir et qui servira à la canonisation des religieuses.

Qui étaient-elles ? En 1789, on en comptait 21, venant de tous les coins de France. L'auteur de l'article les présente une à une. Toutes, elles ont l'esprit « thérésien », c'est-à-dire la douceur, la joie, la charité, la paix.

Deux ans se passent, de 1790 à 1792. La prieure est cependant hantée par une prémonition. En 1720, une sœur de Compiègne avait eu un songe dans lequel les carmélites montaient au ciel, dans l'éclat du soleil, et avec la palme du martyre. Un matin du printemps de 1792, la prieure expose à la communauté que l'idée lui est venue de leur faire faire un acte de consécration, en s'offrant en victimes pour l'ordre et la paix. Elle parle de « verser son sang ». Une religieuse âgée gémit : — « Ma chère Mère, ce n'est pas possible !... »

Mais la prieure les rassure et leur recommande de prier. Les deux sœurs les plus âgées, qui avaient d'abord tremblé, s'accusent de leur frayeur et demandent la grâce de s'offrir avec les autres. Le soir même l'acte de consécration est accompli en communauté, et ce ne sera encore que deux ans plus tard que le sacrifice juré sera consommé. Il semble que Bernanos, en faisant de ce drame, l'épreuve de la peur et de l'angoisse, en ait dénaturé le caractère, car ce fut avant tout, note le P. Bruno, « le drame sacré du suprême amour ».

Le 17 août 1792, l'évacuation des couvents est décrétée. Le 12 septembre, on vient dépouiller le monastère. Le 14, il faut quitter l'habit religieux et aussi le cher couvent. Le 19, les Sœurs prêtent non sans hésitation le serment dit de « Liberté Egalité ». Elles sont dispersées en quatre groupes. mais elles se retrouvent, sous la direction de leur prieure, et vivent autant que possible selon leur Règle, dans une extrême pauvreté. Au début de 1794, sœur Marie de l'Incarnation, est envoyée à Paris, ce qui lui permettra d'échapper à la mort et d'être l'historienne de ses sœurs. Elle a cent commissions à faire dans la capitale. Paris semble un enfer, mais rien ne lui fait peur. Elle est petite-fille du prince de Conti et compte de nombreux parents et amis dans la ville. Cependant la Terreur bat son plein. Le 10 mai 1794, M^me^ Elisabeth, sœur du roi, monte à l'échafaud. Le 12, Robespierre instaure le culte de l'Etre suprême. Le 10 juin, la loi dite du 21 prairial supprime, pour les *suspects*, les témoins et les avocats. Malgré cela et plus que nous ne pouvons le croire, la vie continue dans Paris, avec des chansons et des danses. On danse même autour de la guillotine ! La petite sœur et sa prieure, venue à Paris voir sa vieille mère, assistent à une « fournée » de 54 exécutions et la prieure en est si transportée qu'elle s'écrie :

— « Ah ! quel bonheur ! quel bonheur, si nous avions la même grâce !... »

Et elle l'aura. Le 21 juin, elle est revenue à Compiègne. Les choses se gâtent pour elle et pour ses sœurs. On les arrête toutes, le 24 juin et on les traite avec une brutalité abominable. Le 12 juillet on les transfère à la Conciergerie à Paris. Et comme leurs habits laïques sont à la lessive, elles s'empressent de reprendre, pour aller en prison, leur costume religieux, ce qui est pour elles une joie. Les voici, le 13 juillet, à Paris. Le cachot est infect mais elles y suivent leur Règle aussi parfaitement qu'elles le peuvent. Le 17 juillet, elles comparaissent devant le Tribunal révolutionnaire. Fouquier-Tinville, le sinistre accusateur public, lit l'acte d'accusation qui commence par ces mots : « Ces *fanatiques* ne cessaient de machiner contre la République. » Une sœur se dresse, la belle Henriette de la Providence, et d'une voix calme, demande : que veut-on dire par ce mot de *fanatiques ?* Une bordée d'injures lui répond. Sans se démonter, elle somme le président de lui expliquer le sens donné à ce mot. Fouquier-Tinville précise qu'il entend par là « *attaché aux sottes pratiques de la religion* ».

— « Je vous remercie, dit sœur Henriette, rayonnante ; ma mère, mes sœurs, poursuit-elle, vous avez

S.T.M. Redi (Florence), et Giorgio Papasogli, en novembre 1958, sa biographie ; déjà le P. Stanislas de Ste Thérèse avait publié un livre : *Ste Thérèse-Marguerite du Sacré-Cœur*, in-8 de XXXII-396 p., Lyon. Vitte, 1934.

entendu, il nous est bien fait crime de notre sainte religion. Ah ! quel bonheur de mourir pour son Dieu ! »

Bref, les carmélites sont condamnées à mort, avec exécution dans les 24 heures. Elles sont radieuses. On les a garrottées, entassées, en manteau blanc, sur une charrette. Elles entonnent le *Miserere*, puis le *Salve Regina*. Contrairement à son habitude, la foule est silencieuse sur leur passage. Des prêtres déguisés, en des lieux prévus, leur donnent l'absolution. En arrivant sur le lieu où se dresse la guillotine, elles entonnent le *Veni Creator*, puis le *Magnificat*. Les spectateurs sont stupéfaits et même les « furies de la guillotine » ou « tricoteuses » restent muettes. Toutes blanches, toutes semblables, les sœurs descendent de la charrette, et renouvellent leurs vœux de religion, et un dernier chant monte si pur, que le bourreau, Henri Samson, n'ose les interrompre. La prieure demande la faveur de mourir la dernière. Avec sœur Henriette, l'infirmière, elle exhorte ses sœurs à la mort. La plus jeune monte à l'échafaud en chantant *Laudate Dominum* : « Elle avait l'air, dit un témoin, d'une reine allant recevoir le diadème. » Parmi les spectateurs, il se trouva un petit garçon qui fut si impressionné, qu'il devait se faire prêtre dans la suite. Et l'on ne peut que souscrire à ces réflexions de l'auteur de l'article :

« Depuis que sévit cette boucherie, le peuple a vu souvent des condamnés calmes et dignes, mais que ces filles de Dieu aillent au supplice, le visage irradié et en chantant, voilà que soudain on est introduit au seuil d'un monde étrange, où la douceur domine la violence déchaînée, où la victime semble gagner contre le bourreau, possédant une joie que rien ne peut lui ravir et tenant son immolation même pour la suprême joie... »

IX
La bioélectronique

Une nouvelle science, nous assure-t-on, vient de naître et elle fait même actuellement des « progrès foudroyants » : la *bioélectronique*. C'est Georges Ketman qui en parle dans *Science et Vie* d'août 1960. Et il met en gros caractères, en tête de son article, les lignes suivantes, qui le résument :

« *Du cerveau aux orteils* NOTRE CORPS EST UN AIMANT. « *On peut agir sur lui à distance* », *affirment les experts américains et russes d'une science nouvelle et révolutionnaire : la bioélectronique.* »

On sait que Galvani (1737-1798) découvrit qu'on pouvait « galvaniser » — le mot fut dit tout de suite — c'est-à-dire agiter des pattes de grenouilles décapitées, par un courant électrique. Il en concluait que les animaux sont doués d'une électricité particulière.

« Or, on sait aujourd'hui que chaque cellule active du corps humain est un générateur galvanique électrique et que l'ensemble de ces cellules forme une gigantesque machine électronique, sur laquelle il est possible d'agir d'une façon très précise. »

Et voilà justement ce qu'est la *bioélectronique*. C'est la science des phénomènes électro-magnétiques du corps animal. On a cru d'abord qu'on ne pouvait actionner cette machine électronique qu'est le corps vivant, que par des électrodes fixées soit sur le cerveau, soit sur d'autres parties du corps. On fait constamment des électro-cardiogrammes et des encéphalogrammes. Mais on sait maintenant qu'on peut *agir à distance*. Par exemple, en branchant des électrodes sur un bras, et en faisant l'acte de *vouloir fermer la main*, on déclanche un courant qui, à l'aide d'amplificateurs convenables, fera mouvoir une *main artificielle*, à distance. L'influx nerveux est donc capté et utilisé au dehors. Cet influx, cependant, n'est pas de l'électricité. Il circule beaucoup moins vite que le courant électrique. Quand nous lisons, nos yeux produisent un courant électrique d'environ 100 millioniémes de volt. Il a fallu, pour mesurer ce courant un appareillage d'une sensibilité extraordinaire. Les spécialistes cependant y sont parvenus. A Berkeley, Freeman établit, en enregistrant à l'électro-encéphalogramme les « bruitages » de telle ou telle circonvolution cérébrale, une nouvelle carte du cerveau, dans ses différents états, du sommeil à la colère. Il est démontré qu'il y a un rapport bien défini entre la tension d'un muscle et la magnitude des courants bioélectriques dont il est parcouru. On fabrique actuellement, aux Etats-Unis, des régulateurs cardiaques assez petits pour être greffés dans l'organisme et qui aideront le travail de ce muscle capital qu'est le cœur. Le seul ennui c'est que l'appareil produit un tic-tac un peu sonore. C'est également à l'aide d'électrodes que Wilder Penfield, un des pionniers de la bioélectronique, procède à la production dans le cerveau d'états d'âme déterminés : enthousiasme, mélancolie, agressivité, etc.

On a également étudié le phénomène de la *fatigue*. Et il a été démontré, pour la première fois, que la fatigue intellectuelle entraîne la formation et l'augmentation des globules blancs. On en est à envisager, pour un proche avenir, la construction de « casques contre la mélancolie », ou contre « la fatigue intellectuelle ».

Mais on est entré dans une voie toute nouvelle par l'application aux tissus et au cerveau de « champs électromagnétiques ». Récemment, des techniciens norvégiens, travaillant dans une station hydro-électrique, constatèrent qu'au voisinage des grands aimants de la station, ils avaient des visions brillantes bleu-blanc, qu'on appelle des « phosphènes ». Partant de là, on a étudié en Amérique l'action des champs électro-magnétiques sur le cerveau. C'est surtout un biophysicien. Kolin, qui a poursuivi les expériences, avec un psychiatre, Brill, et un étudiant, Broberg. Ils ont noté qu'un courant d'une fréquence de 1000 cycles par seconde provoque une forte obstruction du nez. On a abouti à cette conclusion décisive :

« Il devient possible de modifier à distance et sans intervention chirurgicale d'aucune sorte les rythmes profonds de l'activité totale des cellules. »

On en vient à penser qu'on pourra influencer un organe malade en le branchant, avec des instruments appropriés, sur un organe sain. Nous faisons déjà des « transfusions du sang », on pourra peut-être bientôt faire des « transfusions de santé » d'un foie sain vers un foie déficient, ou d'un cœur vigoureux vers un cœur malade. Trois savants français, MM. Sadron, Douzou et Polonsky, ont récemment mis en évidence que

« les protéines ou albumines simples, qui sont à la base de nos cellules, possèdent des propriétés ferroélectriques qui font que ces cellules fonctionnent comme des condensateurs. »

Et l'on attribue une importance énorme à l'ADN, cette protéine qui se trouve dans toutes les cellules et à laquelle on croit que se rattachent les phénomènes d'hérédité. On croit aussi que les virus « brouillent » les émissions normales des cellules et que c'est cela qui provoque le cancer. De fait, les protéines sont, pour la plupart, semi-conductrices d'électricité et possèdent les mêmes propriétés que les transistors.

Tels sont, en vrac, les faits déjà observés. Il faudra des années pour les grouper, les coordonner, en tirer une science organisée et les conséquences pratiques. Dès à présent, quelques conclusions semblent certaines.

D'après les dernières cartes du cerveau dressées par Wilder Penfield et Paul Chauchard, il est certain que les *localisations cérébrales* sont périmées, et que l'on ne peut plus s'en tenir à une conception purement mécaniste du cerveau.

« Il apparaît de plus en plus évident que le cerveau ne fonctionne pas comme une machine, mais comme un aimant. La pensée et la conscience ne se localisent pas ! »

Les troubles psychiatriques ne dépendent pas de lésions localisées mais d'un désordre physiologique d'ensemble. Rensch a prouvé récemment que des rats, chez qui on a détruit le cortex visuel, demeurent capables de distinguer la lumière de l'obscurité. Il a ainsi bouleversé toutes les données traditionnelles du cerveau.

A la faveur de toutes ces expériences, les phénomènes de *télépathie* vont recevoir un regain d'intérêt. Il semble incontestable désormais qu'il y a des « émissions cérébrales », et que ces émissions, obéissant à la volonté, peuvent être captées par des appareillages appropriés. Mais si on peut les capter mécaniquement, pourquoi ne pourraient-elles pas être capturées par d'autres cerveaux ? Il suffirait de créer des appareils suffisamment sensibles. Pour que la télépathie existe, il faut un appareil émetteur d'une part et un appareil récepteur d'autre part. Ces appareils sont précisément deux cerveaux adaptés à une telle communication. On expliquera peut-être bientôt ce qu'on appelait jusque-là « le coup de foudre », dans le déclanchement d'un grand amour. Il y a peut-être, en fait, un vrai coup de foudre, c'est-à-dire une émission électromagnétique...

Conclusion de l'article :

« Dans tous les domaines, médecine, psychologie, technologie, la bioélectronique promet d'apporter un enrichissement éclatant, parfois même une révolution brutale. »

X
Compléments

Nous trouvons d'utiles compléments à l'étude que l'on vient de résumer, dans l'article de René Sudre, intitulé *Matière et Mémoire*, de *La Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1960.

Il y est question des travaux, signalés plus haut, de trois savants français : Charles Sadron, du Centre de recherche macromoléculaire de Strasbourg, Polonsky, ingénieur-électronicien et Pierre Douzou. Par l'intermédiaire de M. Francis Perrin, ils ont fait une communication à l'Académie des Sciences, le 16 mai dernier. Le titre de cette communication était le suivant : « Mise en évidence de propriétés ferroélectriques dans le ADN. » La ferroélectricité ne doit pas être confondue, ajoute aussitôt M. Sudre, avec le ferromagnétisme. Ce dernier concerne les corps aimantés et aimantables : fer, nickel, cobalt et leurs alliages. En quoi consiste cette aimantation ? En une orientation permanente ou temporaire des axes de rotation des électrons dans les atomes. Mais les ferrites peuvent contenir des atomes métalliques différents, comme le zinc, le nickel, l'aluminium. Et en combinant ainsi des alliages divers on a réussi à doser la résistance électrique et la force magnétique. On a créé des ferrites avec les métaux rares tels que les grenats, les silicates d'aluminium et de fer. Or, le grand usage de ces corps se fait en électronique. En radio, ils servent à fabriquer des antennes cadres très réduites pour la réception des champs de haute-fréquence créés par les émetteurs. Cela évite la déperdition d'électricité dans les transformateurs ordinaires à noyau de fer. Le noyau de ferrite concentre le magnétisme sans disperser l'électricité. Mais cette découverte a été grandement utilisée dans l'industrie des calculatrices, auxquelles les ferrites communiquent leur organes de « mémoire ».

Mais revenons-en aux études de MM. Polonsky, Sadron et Douzou. Ils ont constaté la présence de propriétés ferroélectriques dans le ADN ou plutôt dans le sel de sodium de cet *acide nucléique*. Le but de l'ingénieur Polonsky, dans ses expériences, était de savoir si le mécanisme de l'hérédité qu'on attribue à l'ADN ne relevait pas de la physicochimie. Or, en prenant du ADN de coq, sous forme d'une petite pastille d'un millimètre d'épaisseur et en l'enserrant entre deux plaques conductrices, de façon à former un condensateur, puis en le soumettant à des tensions diverses et à des températures diverses, les expérimentateurs ont obtenu des cycles d'*hystérésis* semblables à ceux que donnent les ferrites ou le titanate de baryum. Rappelons qu'on appelle *hystérésis* le retard que met un corps à reprendre ses propriétés naturelles, après une série de traitements, par exemple des échauffements progressifs. Les chercheurs en ont conclu que l'ADN avait des propriétés ferroélectriques.

Ils ont vu là, en parlant prudemment, « l'ouverture d'un champ nouveau pour l'étude des mécanismes biologiques ». En effet, le phénomène d'*hystérésis* agit comme une « mémoire élémentaire ». Le corps ne revient à son état primitif qu'avec un retard. Ce retard suppose une sorte de mémoire. La substance chromosomique, qui est le support de l'hérédité, à savoir l'ADN, et sans doute son auxiliaire, qui lui sert d'*exécutif*, l'ARN, posséderait une « mémoire ». Cette grande fonction biologique dépendrait-elle donc uniquement des propriétés de la matière ? M. René Sudre a des objections à faire à cette dernière conclusion. Les physiciens, chimistes et électriciens, selon lui, ne sont pas qualifiés particulièrement pour traiter des phénomènes

de la vie, dont la complexité déroute et émerveille les véritables naturalistes. Parler de « matière vivante » est déjà un contresens. La matière fournit les éléments de la vie, les outils dont elle se servira. Mais dans la vie, il y a autre chose. Il y a la vie elle-même, c'est-à-dire une *finalité*, qu'on le veuille ou non. Il est difficile de penser que l'hémoglobine ou la chlorophylle qui seules pouvaient permettre aux êtres vivants d'utiliser les gaz actifs de l'atmosphère, et auxquelles toute existence en ce monde est suspendue, se sont formées par un hasard heureux, un miracle qui aurait rapproché les centaines d'atomes nécessaires. « En tout cas, affirme M. Sudre, ce n'est pas l'analyse chimique qui peut contredire cette finalité. »

Admettons qu'on tire l'ADN de la cellule, qu'on l'extraie du noyau par lessivage, qu'on en fasse un simple sel de sodium, déchiqueté, écrasé. Il ne sera plus qu'une matière banale et dénaturée qui ne peut plus rien nous apprendre de sa fonction dans le phénomène de la vie. C'est désormais un produit artificiel, dont les propriétés magnétiques ou électriques doivent se retrouver dans d'autres protéines communes. Mais on ne peut pas plus y chercher le secret de la vie que le secret de la fonction chlorophyllienne dans les feuilles desséchés d'un herbier.

« S'il formait — le chercheur de cet herbier — un condensateur électrique en les comprimant — ces feuilles desséchées — entre deux lamelles métalliques, peut-être constaterait-il aussi que leur matière a une « mémoire » cybernétique. Mais cette contrefaçon n'a rien à voir avec la répétition héréditaire ou les facultés de l'esprit. »

XI
Pèlerinage national en Irlande

S'il fallait absolument trouver une transition entre les deux sujets qu'on vient de traiter et celui que nous abordons, il serait aisé ou du moins tentant de le chercher dans le fait du « magnétisme » exercé par les grands hommes, les saints, les chefs, les entraîneurs d'hommes sur leurs semblables. C'est ce « magnétisme » qui survit à leur départ d'ici-bas et pousse les pèlerins sur leurs traces. Sûrement saint Patrick, l'apôtre de l'Irlande, le convertisseur étonnant, devait être doué d'un « magnétisme » prodigieux. Dans *The Month* d'août 1960, sir Shane Leslie nous parle du *Lough Derg in Donegal*, qui est un lieu de pèlerinage national en Irlande.

Le « Lough Derg » est le terme moderne par lequel on désigne ce que le Moyen Age appelait le « Purgatoire de S. Patrick ». On confond, du reste, ce « Purgatoire » avec un *Lough Derg* plus connu qui se trouve entre les comtés de Tipperary et de Galway, tandis que ce Lough Derg est situé au Donegal, non loin des frontières du Fermanagh et du Tyrone. Si l'on en croit l'éminent érudit Irlandais John O'Donovan, le lac en question se serait appelé d'abord *Lough Geirc*, qui signifie « le Lac de la Grotte ». Les récits et légendes du Moyen Age montraient tous cette grotte comme le purgatoire géographique dont devait parler Dante Alighieri. Mais en anglais et dans les désignations officielles, ce lac devint *Lough Derg*, c'est-à-dire le *Lac rouge*. Au reste on observait une couleur rougeâtre sur les rochers. De plus, on parlait du sang versé en ce lieu par le puissant Fianna, un Fenian mythique, lorsque, conduit par Fionn, Oscar et Ossian, il tua le serpent ou monstre du lac.

Un riche folklore se propageait donc en ce lieu. Les vieilles « sagas » païennes s'ajoutaient aux croyances chrétiennes. Bien qu'on ignore si saint Patrick y est réellement venu, on montra néanmoins la trace de ses pieds bénis sur les énormes pierres du voisinage, que l'on disait être les restes fossilisés du monstre tué par les Fenians.

L'île de ce lac n'était pas le seul lieu vénéré. A un mille au nord-ouest, il y en avait une seconde, que les Irlandais considéraient comme l'antique séjour de S. Daveoc, un vieux saint et ermite du lieu. Dans cette seconde île, les Anglo-Normands établirent un prieuré de Chanoines de S. Augustin. Ce furent eux surtout qui propagèrent dans le reste de la chrétienté la nouvelle impressionnante que dans le *Lough Derg* se trouvait, dans une grotte, un chemin qui descendait au Purgatoire. La chose parut assez naturelle. On commença à venir en ce lieu sacré. Le pèlerinage se développa. Les premiers pèlerins racontaient leurs visions avec enthousiasme. On trouvait normal que l'entrée du purgatoire fût située dans un coin écarté de l'île la plus lointaine de la chrétienté.

Très vite, un cérémonial et des pratiques se constituèrent. Les moines n'invitaient pas à ce pèlerinage les âmes pieuses, mais les pécheurs les plus endurcis, et même ceux à qui le pape refusait l'absolution. De fait, de célèbres et puissants pécheurs se mirent à traverser l'Europe pour se rendre au *Lough Derg*. Ils apportaient des lettres d'introduction de leurs seigneurs spirituels et temporels, qu'ils présentaient à l'évêque de Clogher et au prieur de *Lough Derg*. On les informait des dangers qu'ils courraient s'ils prétendaient remonter de la grotte (où ils devaient rester dix jours et dix nuits) avant que le prieur ne leur ouvrît les portes. Les pèlerins, revêtus d'une aube, avaient comme seule occupation d'entendre les moines chanter leur office funèbre. Cette liturgie *prœ-mortem* resta unique dans la chrétienté.

Mais le service funèbre ne faisait pas mourir. Ce qui le prouve, c'est qu'il existe de nombreux récits de rescapés de ce pèlerinage lugubre. Ils avaient bien mérité l'absolution et ils pouvaient s'en retourner avec une auréole de héros de l'exploration souterraine. Leurs récits ne recevaient de démentis de personne. Il fut donc admis qu'il y avait une communication directe entre ce monde et le purgatoire. On peut croire que Dante s'inspira de ces légendes. Il y a un parallélisme entre sa descente aux Enfers et les aventures du Chevalier Owen au purgatoire de S. Patrick. Il n'est pas douteux que ce coin du comté désolé de Donegal fut le plus connu de l'Irlande, dans toute l'Europe. On cite parmi les visiteurs illustres, le nonce Chiericati, accrédité auprès d'Henri VIII et nous avons de lui une lettre étonnante à Isabelle d'Este, racontant les pénitences et expériences de ses compagnons de pèlerinage.

A une époque incertaine, un rocher nu situé au milieu de ce lac prit le pas sur l'île et fut appelé

lui-même. Ile du saint. On vint y prier. Les pierres furent usées par les genoux des pèlerins. La grotte ancienne, ou ce qu'il en reste, fut transformé en chapelle qui devint basilique mineure. Le pèlerinage ne fit qu'augmenter et c'est par dizaines de milliers que l'on y compte aujourd'hui les pèlerins. Mais dans l'intervalle, la croyance à l'entrée du purgatoire avait disparu. Un moine hollandais, descendu dans la grotte, y avait éprouvé une grande déception : pas un spectre, pas un esprit ou démon ne lui était apparu, alors que les récits antérieurs en faisaient toujours mention. Il avait donc fait un rapport au pape, alors Alexandre VI. Son rapport fut pris très au sérieux car le Saint-Siège ordonna la fermeture de la grotte. Les Irlandais ne se démontèrent pas et expliquèrent qu'il y avait deux grottes, et que le moine hollandais avait visité la mauvaise. On se borna à transporter à l'autre grotte, celle qui est aujourd'hui le centre du pèlerinage, les objets pieux restant dans la première. Le pèlerinage ne fut pas interrompu pour cela, mais il prit des formes nouvelles et moins sensationnelles. Une allusion à cette croyance irlandaise se trouve dans *Hamlet* de Shakespeare, alors que Hamlet et Horatio affrontent un fantôme et que Hamlet invoque S. Patrick. Sous l'occupation anglaise, on fit les derniers efforts pour détruire ce que les anglicans considéraient comme une superstition. Mais cette « superstition » a survécu et elle a pris des formes ascétiques et pénitentielles irréprochables. Le pèlerinage annuel dure du 1er juin au 15 août. On y reste trois jours en se livrant à diverses austérités.

La légende antique avait été mise au net, pour la première fois, par le moine anglais Henri de Saltrey, vers 1190. Il assurait que S. Patrick, voulant détruire les doutes des Irlandais au sujet des peines d'outre-tombe, avait été conduit par le Seigneur dans cette grotte qui communiquait avec les enfers. Et quiconque y resterait un jour et une nuit — au début pas davantage — pourvu que ce fût avec foi, recevrait le pardon de tous ses péchés et n'aurait plus qu'à persévérer dans le bien pour obtenir la vie éternelle.

XII

A l'ombre du rideau de bambou

Pour terminer, signalons dans le charmant *Bulletin des Petites-Sœurs des Pauvres* (été 1960) l'article, non signé, consacré aux établissements de ces sœurs à Hong-Kong.

On sait que Hong-Kong, qui est sous pavillon anglais, mais aux portes de la Chine, est pour les Chinois, « la liberté en face de l'asservissement ». Il y a là une terre de refuge prodigieusement envahie et encombrée. Le territoire se compose d'une île, qui est Hong-Kong, et d'une bande étroite de terre : Kowlon. La première maison des sœurs est à Kowlon, sur la route de Canton. Construite pour 225 vieillards au plus, elle en abrite 417 actuellement. Même si on doublait les constructions, ce qui est impossible, car le terrain est resserré entre la montagne et la mer, elles resteraient insuffisantes, devant le flot des réfugiés nécessiteux.

Le panorama est unique, la nuit surtout. La beauté du site contraste avec la souffrance humaine. C'est que, depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis la révolution communiste, des millions de réfugiés ont passé par Hong-Kong. Et beaucoup — environ 700.000 — ne sachant où aller, sont restés. Le gouvernement a dû essayer de les loger. Il a déjà construit des blocs d'immeubles de 7 à 10 étages, avec des logements gratuits pour les sans-logis. Chaque famille peut avoir *une* pièce. Et ceux qui sont admis n'hésitent pas à brûler leurs cahutes, pour venir dans ces blocs. Mais il reste environ 300.000 personnes non logées.

Entre la maison des Petites-Sœurs des Pauvres et la ville de Kowlon, un gros village de 6.000 habitants s'est construit *clandestinement !* En effet, il est interdit de bâtir en ce lieu. Mais les malheureux profitent de la nuit pour élever à la hâte et n'importe comment une baraque en bois, si bien que la police, au jour, n'ose rien dire, en face du fait accompli. Ces maisons improvisées sont tout ce qu'il y a de plus misérable : vieilles caisses, bambous, quelques planches, une toile goudronnée. L'artère principale de ce village est juste assez large pour un véhicule. Ailleurs les ruelles n'ont pas plus de 2 mètres de large. On vient d'y construire une chapelle bien pauvre, car la population est pour 50 % formée de chrétiens en fuite devant les communistes. Il y a plus de 300 catéchumènes adultes.

Le gouvernement a donné aux sœurs un emplacement pour construire une maison à Aberdeen, afin d'y recevoir 400 vieillards. Mais il n'y a que le terrain et pas encore de route pour rejoindre la ville d'Aberdeen. Les constructions débutent lentement. Ce sont des femmes qui y travaillent et souvent avec leurs bébés sur le dos (on les porte ainsi jusqu'à l'âge de 18 mois ou 2 ans).

Rien n'est émouvant comme la description qui nous est donnée ici du « couvent flottant » des « Petites Sœurs de Jésus » — (de Charles de Foucauld) — qui sont venues partager la vie des pêcheurs d'Aberdeen et se sont faites « Chinoises parmi les Chinois ». Le couvent flottant a une cabine centrale de 2 m. 50 sur 3 m., divisée en trois pièces ! Il y a la chapelle, exiguë mais exquise, — le dortoir et le réfectoire-salle commune. Il est vrai que les Sœurs de Jésus ne sont que deux. A tour de rôle, une va travailler, c'est-à-dire pêcher (la nuit) et l'autre garde le Saint-Sacrement. Elles donnent des leçons de français. Elles ont adopté le costume chinois : pantalons et long zanze (tunique) tombant sur les chevilles, col montant et manches longues, sur la tête un petit fichu bleu vif. Les pieds nus, pour ne pas glisser. Toutes deux sont Françaises et leurs plus proches communautés sont en Corée et au Japon.

« Seul l'Amour sincère de Notre-Seigneur peut faire mener une telle vie, dans la pauvreté totale ! »

L'Amour fait donc toujours des miracles sur notre pauvre terre.

L. CRISTIANI.

L'«AMI DU CLERGÉ» ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

M.-L. FRACARD, Docteur de l'Université de Poitiers. — **L'Abbé Bion, 1704-1774, archiprêtre de Niort.** — In-8 de 126 p. — Editions Nicolas, Niort, 1960.

Mlle Fracard, en religion Sœur Marie-Pierre, religieuse de l'Immaculée-Conception de Niort, a visiblement rédigé ce volume avec amour et avec un soin particulier. Bien documentée, elle écrit avec une élégante simplicité.

Son volume nous présente un excellent curé du XVIIIe siècle, descendant de marchands niortais, les Bion, élevé dans une famille bourgeoise, riche, catholique, mais bien imbue de l'esprit du temps. Le jeune Bion sera d'Eglise. Il fait de bonnes études ecclésiastiques au séminaire de Poitiers. Son ministère se réduit d'abord à une chapellenie au château de Saint-Loup, mais prend de l'ampleur, quand il est nommé curé de Notre-Dame à Niort, vers la fin de 1740, à l'âge de 36 ans. Chose curieuse, un curé de Niort, à cette date — il y en a deux — n'est qu'un vicaire, car il y a un curé à perpétuité, qui est le prieur d'une abbaye. Mais ce « curé » laisse entièrement le soin de ses deux paroisses de Niort à ses vicaires, qui, eux-mêmes se font aider par des vicaires.

Le volume permet de suivre de près la vie quotidienne d'un curé de l'époque. L'abbé Bion est très charitable ; il s'occupe des pauvres et des malheureux; il aime beaucoup les livres et, comme il est riche par sa famille, il peut s'offrir tous les livres importants qui se publient. Il laissera donc à sa mort une bibliothèque relativement importante, qu'il lègue à la ville de Niort. Il doit donc être considéré comme le fondateur de la bibliothèque municipale. L'excellent prêtre est sincèrement pieux. Il mène une vie exemplaire, dans un confort toutefois bien bourgeois, et avec des soucis qui sont de tous les temps : d'abord, de gros ennuis de préséance entre lui et son collègue de l'autre paroisse de Niort (Saint-André) ; — puis vers la fin de sa vie surtout, un certain étonnement qui lui vient de la mentalité de ses vicaires, enclins à partager les idées de leur génération ! Nous connaissons cela ! L'abbé Bion est nettement contre le jansénisme, mais pratique la plus grande patience à l'égard des militants de cette secte. On aimera à suivre les détails de ces divers aspects de la vie de l'excellent curé, dans ce beau travail qui permet de suivre certains traits de la vie pastorale dans cette période du XVIIIe siècle où, déjà, se préparait la Révolution.

Henri BRUNSCHWIG. — **Mythes et Réalités de l'Impérialisme colonial français, 1871-1914.** — In-8 de 200 p., 10 NF. — Paris, A. Colin, 1960.

Si l'on ne peut demander à ce petit livre un exposé exhaustif de l'évolution de « l'impérialisme français », il serait difficile de trouver un tableau plus précis, plus exact de cette histoire dans les limites de dates indiquées. Nous savons tous à quel point le « colonialisme » est actuellement incriminé, calomnié. On dirait que tous ceux qui ont « colonisé » jadis, étaient d'affreux profiteurs, des exploiteurs, des criminels. La réponse à de telles absurdités est à chercher dans un récit tout simple de l'expansion coloniale. L'auteur oppose le système anglais au système français. Le premier vise surtout à des buts économiques, par l'accès aux matières premières et la conquête de nouveaux marchés, alors que le second est affecté d'un appétit de « prestige ». Sans entrer dans le détail du livre, qui est excellent, nous voudrions insister sur le dernier chapitre, qui a pour titre : « La bonne conscience ». Qu'il suffise de citer les premières lignes de ce chapitre capital : « On n'est pas consciemment hypocrite. On ne vit pas pendant trente ans dans le mépris de soi-même. Ce serait ne rien comprendre à l'impérialisme colonial que de le présenter comme la curée de capitalistes avides de riches territoires et de populations sans défense. L'impérialisme colonial, comme le nationalisme dont il procéda, fut une vertu. Ses protagonistes servirent les grands idéaux de l'époque, l'idéal national et l'idéal humanitaire. On n'insistera jamais assez sur ce point. »

Nous croyons que ce jugement est la vérité. Nos grands « coloniaux » furent de grands Français, de grands représentants de l'humanité en leur temps. Un Galliéni, un Lyautey, ne furent pas les seuls d'ailleurs, à faire honneur à notre pays et à l'humanité. Les peuples colonisés furent tirés d'un état misérable, où ils croupissaient, et amenés à une civilisation qu'ils n'auraient jamais connue sans nous. Les peuples d'Afrique notamment que la France a éduqués savent ce qu'ils lui doivent. L'auteur du présent livre semble annoncer qu'il publiera un jour cet autre livre : « L'éveil de l'Afrique noire et la promotion de ses tribus à la civilisation de l'écriture. » Il nous promet du moins pour bientôt une « esquisse » de ce livre. Nous serons heureux de l'accueillir, dans la certitude qu'il sera de la même « veine » que celui-ci.

« Les Enseignements pontificaux ». **L'Eglise.** — 2 vol. (11,5 × 18), ensemble 1038 p. + 19 (appendices) + 168 (tables), 29,50 NF. ; Relié, 52 NF. — Paris, Desclée, 1960.

Cette collection, entreprise par les Pères Bénédictins de Solesmes, est appelée à rendre les plus grands services. Les problèmes les plus divers ont été traités par les Papes ; mais leurs enseignements, répartis en mille documents divers, sont par là même difficilement accessibles. On les trouve ici rassemblés. Ceci permet une vue complète et précise de la pensée des Papes ; et ce double but est atteint grâce à une présentation chronologique et synthétique, qui groupe les textes relatifs à une même matière et les dispose par ordre de date en un même volume. Des tables alphabétiques et logiques détaillées permettent, à la fois, de retrouver rapidement les points précis recherchés, de les replacer dans leur contexte et de prendre une vue d'ensemble de la pensée pontificale sur le sujet présenté.

La collection étant destinée au public de langue française, tous les documents sont donnés dans cette langue ; les traductions ont été revues et le texte original est placé en note dans les passages difficiles.

Les deux volumes que nous présentons ont pour sujet *l'Eglise*.

Epouse du Christ, elle est la *Mère des vivants* ; elle est — lien plus étroit encore, — le *Corps du Christ*. Elle vit donc de sa vie et prolonge son œuvre : elle continue ici-bas la mission confiée au Christ par son Père, celle d'éclairer, de sanctifier, de gouverner le genre humain tout entier pour le conduire à la béatitude éternelle.

Dans l'Eglise, œuvre divine, tout est disposé avec ordre. Le Christ a confié ses pouvoirs, non à la communauté des fidèles, mais à un *collège d'Apôtres*, sous un *Chef unique*. Destinée au salut de tous, l'Eglise doit pouvoir se faire reconnaître par tous. Si, humaine et divine à la fois, elle est et demeure un mystère, elle porte cependant en elle des marques qui la distinguent

de toute autre société religieuse : *Unam, sanctam, catholicam, apostolicam.*

Elle n'est pas une église parmi d'autres églises ; elle est *l'Eglise,* corps unique, sous un seul Chef, le Christ, représenté ici-bas par son Vicaire.

De cette doctrine, rapidement esquissée ici, la Table logique des deux volumes présente un essai de systématisation, qui est indispensable, car les textes pontificaux, à part les encycliques *Satis cognitum* et *Mystici Corporis* ne ressemblent guère à des exposés méthodiques. Ecrits ou prononcés en des circonstances très diverses, dans le but de préciser ou de rappeler une doctrine méconnue ou de condamner une erreur, ils portent généralement, dans leur rédaction comme dans leur contenu, la marque de ce contexte historique. Pour les bien comprendre, il faut les y replacer.

Dans les documents qui précèdent la définition de l'infaillibilité pontificale, depuis la bulle *Auctorem Fidei,* en passant par la condamnation de la Constitution civile du clergé et la lutte contre les derniers vestiges du gallicanisme, le pôle d'orientation de la plupart des textes est la doctrine de la primauté ; et leur rédaction reflète plus d'une fois le climat des ardentes controverses de cette époque. A la suite de la proclamation du dogme, c'est dans une atmosphère plus sereine que les pontificats suivants en pourront préciser les implications et les conséquences.

Refaire l'unité autour de Rome a été la grande préoccupation de Léon XIII. Pour y attirer les dissidents, ce pape s'applique à montrer les principes et les liens de cette première note de l'Eglise. Il insiste non seulement sur le lien visible de la hiérarchie unie au Saint-Siège, mais encore sur le lien invisible de l'Esprit-Saint au sujet duquel il prononcera pour la première fois, le terme d'« âme de l'Eglise. »

S. Pie X s'attache à mettre en garde contre les périls du dedans en même temps qu'à réaliser et à enseigner les principes d'une saine réforme. — Benoît XV et Pie XI, au contraire, se tournent vers les problèmes du dehors : paix entre les nations, conditions et dangers de l'œcuménisme, extension et implantation de l'Eglise par les missions, institution d'un clergé et d'un épiscopat indigène. — Par son encyclique du 29 juin 1943, Pie XII s'est révélé le grand docteur du Corps mystique. Dans les années de son pontificat, riche en enseignements de toute nature, en même temps qu'il fixe la place exacte du laïcat et sa fonction dans l'apostolat, il rappelle le rôle propre du magistère, du magistère ordinaire surtout, et la soumission qui s'impose devant son autorité divine.

A ces indications générales, que nous empruntons à la magistrale préface du R^{me} Père Abbé de Solesmes, il suffira d'ajouter le plan de la Table synthétique, qui fera mieux connaître les détails doctrinaux exposés selon l'ordre logique. Après une introduction sur l'utilité et les sources de l'étude de l'Eglise, trois parties sont indiquées : le mystère de l'Eglise, la mission de l'Eglise, la constitution de l'Eglise.

I. — L'Eglise est un mystère, manifesté par ses notes : 1 Le Corps mystique du Christ (l'Eglise est un Corps, le Corps du Christ, un Corps mystique) ; — 2° L'Unité du Corps mystique (sa nature, les liens de l'unité, la rupture de l'unité) ; — 3° L'Eglise, Epouse et Mère , autres noms de l'Eglise. — Corollaire : Hors de l'Eglise, pas de salut.

II. — Mission de l'Eglise, origine de la mission . 1° Objet de la mission (essentielle, civilisatrice) ; — 2° Dépositaires de la mission (la hiérarchie, divinement assistée et indépendante de tout pouvoir humain) ; — 3° Fonctions hiérarchiques (le magistère, la sanctification, le gouvernement). — Corollaire : sainteté, catholicité, apostolat missionnaire.

III. — Constitution de l'Eglise : structure hiérarchique : 1° Le Vicaire du Christ (siège apostolique ; nature et exercice de la primauté : une double mission); — 2° Les successeurs des Apôtres (la mission apostolique ; le collège épiscopal ; les Ordinaires des diocèses) ; — 3° Le Clergé ; — 4° Les Religieux , — 5° Le Laïcat. — Corollaire : apostolicité ; immutabilité essentielle ; vrai et faux progrès ; immortalité; indéfectibilité. Nos devoirs envers l'Eglise.

Œuvre qu'on ne saurait trop admirer, tant elle apporte de facilité aux recherches des enseignements pontificaux. Déjà dix ouvrages de ce genre sont parus, qu'on doit recommander à tous ceux qui désirent s'inspirer de la pensée authentique de l'Eglise sur les sujets abordés.

Abbé André DEROO. — **L'homme à la jambe coupée, ou le plus grand miracle de Notre-Dame del Pilar.** — **In-8, illustré, de 217 p., 10 NF. — Paris, Fayard, 1960.**

Le titre seul de cet ouvrage est « sensationnel ». Il s'agit d'un homme qui avait la jambe coupée et à qui, par la Vierge del Pilar non loin de Saragosse, elle fut rendue dans le plus étonnant des miracles. La chose se passe dans la première moitié du XVII^{e} siècle. Un certain Miguel-Jean Pellicer, natif de Calanda, a été victime d'un accident. Il a fallu l'amputer de la jambe droite, en 1637 Il a été réduit à l'état de mendiant, ne pouvant plus gagner sa vie. On l'a vu, durant deux ans et cinq mois, avec une jambe de bois. Il montrait son moignon à tout venant. La jambe amputée avait été enterrée dans un hôpital de Saragosse. Or, dans la nuit du 29 mars 1640, alors qu'il s'était endormi dans la maison de ses parents, après avoir invoqué, selon son habitude, la Vierge del Pilar, sa jambe lui fut rendue. Et non pas n'importe quelle jambe, mais bien celle qui avait été enterrée 29 mois auparavant, à Saragosse, à quarante km de là ! Ce fut sa mère, en venant le réveiller, qui constata la première le merveilleux prodige, bientôt connu de tout le village, puis de la province, et enfin de toute l'Espagne et du monde chrétien.

Pour qu'on puisse croire à la réalité d'un tel miracle, il faut des preuves. L'abbé Deroo (qui est l'auteur d'un livre très approfondi, ayant pour titre *Lourdes, cité des miracles ou marché d'illusions*), s'est livré à une sérieuse enquête au sujet du miracle de Calanda, qui fit l'objet d'une enquête canonique, dans les mois qui suivirent immédiatement. On y entendit plus de vingt témoins. Le fait de l'amputation, de l'enterrement de la jambe coupée, de la jambe de bois du patient, du moignon qu'il montrait à tous, fut établi sans conteste. Quant au fait de la restitution de la jambe et bien de la jambe amputée, c'est-à-dire ayant des marques auxquelles on ne pouvait manquer de la reconnaître, il était facile de le constater désormais. L'archevêque de Saragosse avait donc pu promulguer une sentence circonstanciée le 27 avril 1641. C'est tout cela qu'on trouvera dans ce livre précis et pittoresque. Et on y trouvera aussi les réactions très vives et même violentes que le miracle suscita dans les millieux protestants d'alors et du siècle suivant. Tout cela est minutieusement rapporté, pour aboutir à cette simple conclusion, que l'archange Gabriel formulait en parlant à la Vierge : Rien n'est impossible à Dieu !

L. C.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 20 septembris 1960

G. Michel, *vic. gen.*

Le gérant : C. Gaildraud

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)